

Déclaration Liminaire CTSD du 23 juin 2020

Monsieur le Directeur Académique
Mesdames et Messieurs les membres du CTSD

Ce CTSD de fin d'année scolaire en « présentiel »... « En présentiel ! » Que ce terme est vilain ! Le dictionnaire de l'Académie Française ne le reconnaît pas... Et pour cause, il n'existe pas ! Il faudra pourtant s'y faire ; ce « Présentiel » est l'occasion de faire un premier bilan de l'année qui s'écoule doucement vers des vacances d'été bien méritées. Présentiel que personne n'a vu venir ! En tout cas pas nous à l'UNSA. Il a fallu hier attendre 17h11 pour recevoir les documents, et 17h48 pour nous préciser qu'enfin nous serions en « présentiel ». Les surprises sont partout dans notre maison Éducation Nationale. A l'UNSA-Éducation, nous pensons vraiment que la maison prend l'eau ! Le respect est nulle part, ni pour les collègues qui s'échinent, ni pour les collègues qui attendent une affectation au mouvement intra en équation avec leurs vœux, ni pour les représentants syndicaux d'ailleurs... Pour personne en conséquence !

Alors, « 2020, Année atypique ! » Ce titre rime avec une chanson à évocation plus libertine : « 69, année... » Et si la musique participe à embellir l'existence, 2020 sera l'année des frustrations pour nous enseignants et personnels de l'Éducation Nationale. Frustrations dues à la crise sanitaire mais également dues à la disparition des prérogatives des CAP par exemple...

Quel bilan peut-on tirer de 2020 ? Pour notre fédération, l'Éducation nationale a été maltraitante avec ses personnels. Plusieurs points viennent attester cette affirmation :

- ▶ La gestion des ressources humaines n'est pas à la hauteur des enjeux. Pour exemple, la mobilité géographique n'est pas lisible pour nos collègues. L'opacité des résultats ajoutent du doute. Comment faire confiance, quand on apprend que certains collègues ont été affectés sur des postes alors qu'ils n'avaient pas participé au mouvement et prennent ainsi le poste de collègues ayant participé au mouvement. Comment expliquer que de nouveaux postes apparaissent alors vacants et ne peuvent être attribués lors de cette première phase. Comment expliquer que certains collègues n'obtiennent pas de poste après 20 ans d'ancienneté, mis à part se persuader, et ce n'est pas bien difficile, que ce mouvement est calculé depuis un règlement qui n'est pas bon. Certaines règles n'ont pas été respectées chez nos voisins de l'académie. Mais peut-on être certain que les règles ont été respectées dans les Deux-Sèvres alors que rien ne filtre ! En lien avec le droit de chacun de formuler un recours et de disposer des éléments pour le faire, l'Unsa Éducation exige de l'administration de fournir les données nécessaires à la bonne compréhension de cette mobilité intra-départementale.
- ▶ Une gestion de la crise sanitaire ubuesque : les équipes, les directrices et directeurs d'écoles, les chefs d'établissements, les IEN ont dû gérer des ordres, des contre ordres, et du désordre, une communication ministérielle sur courant alternatif mais plutôt en 380, un timing déconnecté de la réalité du terrain, une pression des parents importante, des protocoles sanitaires successifs parfois irréalisables et à mettre en place toujours pour la veille ! Par rebond, une fois encore, la gestion des ressources humaines a été défaillante :
 - Que dire de l'ordre donné aux enseignants qui n'assuraient pas l'accueil des élèves, d'exercer le télétravail dans leur école ? Il n'y a bien qu'à l'éducation nationale qu'une telle consigne existe.
 - Que dire également, de la fin de non-recevoir de la demande de repousser de 2 jours la date de fermeture du serveur pour le mouvement 1^{er} degré en pleine phase de réouverture des écoles ? Et de la journée de retard pour les résultats !
 - Que dire encore de la prime destinée aux enseignants qui ont accueilli les enfants des soignants pendant le confinement ? Très peu la toucheront.
 - Que dire de la gestion des personnels itinérants différente selon les circonscriptions ?
 - Que dire des médecins scolaires, les grands oubliés de la crise sanitaire, à qui on n'a jamais demandé un avis, et sur lesquels l'EN ne s'est jamais appuyé ?



La liste est longue. Oui Monsieur le Directeur Académique, l'Éducation Nationale a un problème de gestion des ressources humaines. Et oui Monsieur le Directeur Académique, l'Éducation Nationale est maltraitante avec ses personnels qui pourtant ont été exemplaires dans la situation que nous venons de vivre. Alors Notre Rectrice a beau nous expliquer que les personnels de l'Éducation Nationale sont formidables, que les enseignants se sont comportés en véritables hussards noirs de la république ; que celle-ci devra être reconnaissante ; Madame la Rectrice aura beau évoquer l'ordre national du mérite ... tout cela, ce ne sont que de belles paroles. Et quand il s'agit de répondre concrètement à une demande légitime, d'appliquer des textes, de prendre soin des personnels, alors rien n'est possible. Nous le répétons, c'est de la maltraitance.

Il nous faudra donc collectivement faire le bilan de cette année sous tous ces aspects. Il faudra faire, également et objectivement, le bilan de cette crise sanitaire, sans concession. Il faudra prendre les mesures qui s'imposent sinon tout cela n'aura servi à rien. Pour l'UNSA-Éducation le bilan ne sera pas tout noir ... mais il sera loin d'être rose ! Pour plagier nos élèves, à l'UNSA-Éducation nous pensons qu'en cette période : « L'Éducation Nationale, ça vend pas du rêve ! »

Autre sujet d'importance : Les PIALS

La généralisation des PIAL telle qu'elle est proposée et avec les contraintes d'organisation de cette fin d'année doit être regardée avec vigilance : modalités de choix des coordonnateurs pédagogiques et des AESH référents, réelle mise en place des décharges et des IMP... L'évolution et la généralisation doivent se faire en y implantant des moyens pour le fonctionnement et la charge de travail que leur gestion réclame. C'est bien du temps qu'il faut donner pour gérer les PIALS. Nous sommes forcés de dire que si ce temps était accompagné de quelque menue monnaie indemnitaire... Personne ne cracherait dessus. Enfin, cette phase de généralisation devra être accompagnée tout au long de l'année et évaluée en fin d'année scolaire.

Que dire de la carte scolaire : Si les maintiens de deux PDMQDC sur Lezay et Nueil permettront à ces deux écoles de souffler, il faut bien comprendre sur l'ensemble de la carte scolaire, que ces postes sont condamnés. Quel gâchis. Du travail investi, de la confiance entre les collègues, avec les élèves, les familles... Et puis parce que la priorité est ailleurs, d'un revers de manche, on efface. Quel gâchis !

Deux décharges dérogatoires accordées ? Après tout le travail que les directrices et directeurs ont effectué pour répondre aux consignes, aux injonctions... pour accueillir, et accueillir encore.

Deux brigades de remplacement « soutien aux directions d'école ». Ce nouveau dispositif est intéressant, mais deux ! C'est trop peu. Il est certain que beaucoup de directeurs n'en verront pas la couleur !

Au regard des moyens que notre département semble pouvoir accorder à la direction d'école, nous savons à l'UNSA-Éducation qu'il est grand temps, et nous le revendiquons depuis longtemps, d'ouvrir des négociations sur la direction d'école pour que cette fonction soit reconnue dans sa complexité, dans sa diversité de tâches, dans l'exigence qu'elle demande, dans la fonction pivot incontestable entre les partenaires de l'école, les parents, et les collègues que les directrices et directeurs tiennent au quotidien en plus de leur classe.

Pour terminer, l'UNSA-Éducation vous alerte une nouvelle fois sur les RPS de plus en plus importants en particulier chez nos collègues directrices et directeurs d'école. Les risques de décompensation sont importants.

L'UNSA-Éducation, avec l'ensemble des fédérations de l'éducation, milite pour construire un plan d'investissement dans l'Éducation et pour une École à la hauteur des besoins de la population. Les dégradations sanitaires et sociales qui ont eu lieu durant la période et qui seront malheureusement une réalité aussi à la rentrée justifient avant toute chose que les actions des médecins, des infirmier.es, des psychologues et des assistant.es de service social soient renforcées. Nous demandons également que le plan d'investissement intègre les questions de bâti scolaire et d'équipement (notamment sanitaires, lavabos...), la crise ayant révélé des manques criants et inconcevables en 2020. La période de crise a révélé et creusé les inégalités scolaires et sociales. Les équipes doivent avoir les moyens d'y faire face et les moyens de les prendre en charge.

A rentrée exceptionnelle, l'UNSA-Education exige des moyens exceptionnels.